



## La droite et le PS prêts à contrer le Front national en Provence

LA DROITE ET LE PS sont d'accord pour empêcher le Front national d'accéder à la présidence du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans l'hypothèse où l'extrême droite y obtiendrait la majorité relative aux élections de mars 1998.

Jean-Claude Gaudin (UDF-DL), président du conseil régional sortant, Renaud Muselier, chef de file du RPR, et Sylvie Andrieux, présidente du groupe socialiste, ont indiqué au Monde que, dans cette hypothèse - évoquée par Bruno Mégret, délégué général du Front national, lors de l'université d'été du parti d'extrême droite -, leurs partis respectifs joindraient leurs voix pour élire à la présidence le candidat du groupe républicain le plus nombreux.

Lire page 7

## La mort de Diana : la justice engage des poursuites contre les photographes

Le chauffeur de la princesse avait un taux d'alcoolémie extrêmement élevé

LE PARQUET DE PARIS devait ouvrir, mardi 2 septembre, une information judiciaire pour « non-assistance à personne en danger » et « homicide et blessures involontaires » concernant l'accident dans lequel la princesse de Galles et Emad Al Fayed ont trouvé la mort. Exceptionnellement retenus au dépôt à l'issue de leur garde à vue, les sept photographes qui suivaient la Mercedes accidentée devaient être présentés au juge d'instruction désigné, qui devrait les mettre en examen, le réquisitoire du parquet les visant nommément. La police judiciaire a développé leurs photographies afin de déterminer leur attitude sur le lieu de l'accident. Le chauffeur de la Mercedes, directeur de la sécurité de l'hôtel Ritz, avait un taux d'alcoolémie compris entre 1,75 et 1,87 gramme par litre de sang et roulait à une vitesse supérieure à 140 km/h.

Lire pages 2, 3, 28, 29, les points de vue page 13 et notre éditorial page 15



## M. Allègre annonce une réforme « énergique » de l'école

Les « valeurs républicaines » au centre du projet

A DEUX JOURS de la rentrée scolaire des écoliers et des collégiens, le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, et la ministre déléguée, Ségolène Royal, ont tenu la traditionnelle conférence de presse de septembre. Les ministres ont insisté sur l'ampleur des réformes à mener. M. Allègre a affirmé sa « volonté de transformer l'école en profondeur pour aller vers une plus grande justice sociale, une modernisation décisive et une reconquête énergique des valeurs républicaines ».

Les deux ministres ont tenté de donner un sens aux nombreuses annonces faites depuis leur entrée en fonction, voilà moins de cent jours. C'est une école plus juste, plus efficace, plus républicaine que le ministre de l'éducation nationale et la ministre déléguée veulent proposer aux Français. Le ministre a confirmé la création de 75 000 emplois-jeunes en 1997-1998.

« Je crois beaucoup à la possibilité de rénover une partie de l'enseignement en aidant les enseignants » grâce aux emplois-jeunes, a insisté M. Allègre. La veille, au cours du Grand jury RTL-Le Monde, Ségolène Royal avait estimé que ces « aides-éducateurs » « avaient vocation à rester dans l'éducation nationale ».

Lire page 8

## France Télécom, ouverture du capital

Dans son rapport, Michel Delebarre proposera la poursuite de l'ouverture du capital de l'opérateur téléphonique. Le gouvernement s'apprête aussi à relancer les privatisations de Thomson-CSF et du GAN-CIC, tandis que le ministre des transports s'oppose à celle du groupe Air France.

p. 16

## Castro parle

Le chef de l'Etat cubain a rompu un silence de près de cinq mois en s'exprimant en public pour démentir les rumeurs sur son état de santé.

p. 5

## Abassi Madani menacé de prison

L'ancien dirigeant du FIS a été placé en résidence surveillée par le pouvoir algérien.

p. 4

## L'enfant terrible du business anglais

Virgin Records a fait sa fortune. Il se diversifie aujourd'hui dans les marchés financiers. Portrait d'un affairiste populaire, Richard Branson.

p. 12

## Pete Sampras éliminé de l'US Open

Le numéro un mondial du tennis a été battu par le Tchèque Petr Korda, tête de série n° 15, au quatrième tour des Internationaux des Etats-Unis.

p. 22

## Globe-gôuteurs

Comment apprécier les faits gastronomiques marquants d'un voyage ? Réponse de Jean-Pierre Quélin.

p. 23

## Veerappan, bandit de grand chemin indien, négocie sa reconversion

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Riant aux éclats, le bandit le plus recherché d'Inde mime, fusil en mains, pour une chaîne de télévision, la façon avec laquelle, depuis plus de dix ans, il repousse ses poursuivants : policiers, gardes forestiers, gardes frontières, pourtant armés de fusils d'assaut, de mitrailleuses et de mortiers. A l'aise devant la caméra, il détaille complaisamment sa vie dans les 6000 km<sup>2</sup> de jungle devenus son royaume, aux frontières du Tamil Nadu et du Karnataka, au sud de l'Inde. Il assure : « Je n'ai pas peur de mourir, mais j'ai peur de la prison. »

Veerappan, cinquante ans, dont trente passés dans ces forêts quasi impénétrables, n'en est pas à sa première interview et connaît son interlocuteur, le rédacteur en chef du magazine en langue tamoul *Nakkeeran*. Le journaliste est toutefois là en tant que médiateur et discute longuement avec Veerappan des bienfaits d'une reddition que le bandit semble pour la première fois souhaiter.

Trente ans après ses premiers « exploits », Veerappan, visage émacié, mangé par d'épaisses moustaches tombantes, est devenu une véritable légende. Robin des Bois pour ses

fidèles, vulgaire et sanglant criminel pour les autres, sa « célébrité » a commencé dans les années 80, quand il prit la succession de son oncle, célèbre braconnier d'éléphants pour la contrebande de l'ivoire. Il forme alors son propre gang. Se croyant l'incarnation du dieu hindou Rama, qui terrasse les démons, l'homme se donne pour mission de tuer « les officiels démoniaques qui harcèlent les pauvres ». Il se veut le défenseur des opprimés, tribaux et villageois qui, dans ces hameaux reculés, manquent de tout. Ceux-ci constituent sa meilleure protection. Il les rétribue en échange largement avec le produit très lucratif de sa contrebande d'ivoire, puis de bois de santal.

Arrêté par la police lors d'un contrôle de routine à Bangalore, en 1986, il parvient à s'échapper. Les forces de l'ordre ne le rattraperont pas... En 1993, Veerappan donne sa première interview au magazine *India Today* et ne cache pas ses relations avec certains policiers et hommes politiques qui profitent de ses trafics. Derrière l'image de Bon Samaritain qu'il veut se donner, Veerappan décrit déjà avec force détails ses divers meurtres. Criminel froid, impitoyable envers ses ennemis, vrais ou supposés,

l'homme a commis plus de cent assassinats, dont ceux de plusieurs dizaines de policiers. Des crimes dont il se vanterait presque.

Paradoxalement, les premiers ministres du Tamil Nadu et du Karnataka, lassés peut-être par cette traque coûteuse ou désireux de régler un problème qui pourrait devenir explosif, ont fait une offre avantageuse à Veerappan. Ils lui proposent, contre sa reddition, un emprisonnement minimum dans un camp spécialement aménagé et une protection à vie. Une offre que Veerappan veut plus précise et surtout garantie par écrit.

Chacun attend maintenant la suite d'un scénario dont Veerappan souhaite la traduction dans un film sur sa vie. Une vie qu'il aimerait bien, dit-il, aussi poursuivre dans la politique. Son modèle, Phollan Devi, bandit devenu député, a toutefois purgé onze ans de prison alors que Veerappan exige pour se rendre de n'en faire que « deux ».

Cinquante ans après l'indépendance, la modernisation et l'urbanisation très progressive du pays, la légende des grands bandits indiens touche peut-être à son terme.

Françoise Chipaux

## La rentrée de Force ouvrière



MARC BLONDEL

LE SECRÉTAIRE général de Force ouvrière, Marc Blondel, expose au Monde les priorités de sa centrale pour la rentrée. Donnant un satisfecit au gouvernement, il met en garde le patronat contre un « anti-jeu » avant la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et le temps de travail.

Lire page 6

## DANIEL PENNAC MESSIEURS LES ENFANTS

roman



Ph. Jacques SASSIER © Gallimard

GALLIMARD

## Le CSA en mal de légitimité

« GARDIEN de square » : c'est ainsi que Jacques Rigaud, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qualifiait déjà, en 1992, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), alors présidé par Jacques Boutet. Cinq ans plus tard, la question de la rénovation de la régulation du secteur audiovisuel en France reste entière.

La marge de manœuvre du CSA, présidé depuis janvier 1995 par Hervé Bourges, est étroite. Alors qu'un projet de loi sur l'audiovisuel doit être discuté au Parlement avant la fin de l'année, la question récurrente d'une augmentation des prérogatives du CSA resurgit. Avec son corollaire d'interrogations. Pourquoi le CSA, qui a la capacité de sanctionner, préfère-t-il adopter presque systématiquement une politique de concertation, au risque de perdre une autorité déjà affaiblie ?

L'analyse des bilans 1996 des principales sociétés de l'audiovisuel illustre les paradoxes et les difficultés auxquels le Conseil est confronté. Comment, en effet, sans obligatoirement se déjuger ou être trop schizophrènes, les neuf sages peuvent-ils mettre en

cause le bilan d'un président de société publique de l'audiovisuel qu'ils ont eux-mêmes nommés ? Le cas de Radio-France, actuellement en proie à de multiples problèmes internes, est assez éloquent.

Dans son bilan 1996 sur la radio publique, le CSA s'est défaussé habilement en oblitérant l'actualité. Il se montre simplement « préoccupé de la situation actuelle et de l'évolution de Radio-France » en s'interrogeant sur « les conséquences internes induites par la refonte des grilles de France-Inter et France-Culture ainsi que par la diffusion de la nouvelle radio destinée à un public jeune (*Le Mouv'*) ».

C'est pourtant sur une idée d'Hervé Bourges, président du CSA, que Michel Boyon avait été choisi, à la dernière minute, pour départager les neuf sages, qui ne parvenaient pas à se décider entre les deux candidats officiellement auditionnés pour le poste de président de la Maison ronde, Patrice Duhamel et Pierre Bouteiller. Même remarque pour le bilan 1996 de France 2.

Nicole Vulser

Lire la suite page 15

## L'intelligence et ses machines

AU LENDEMAIN de la deuxième guerre mondiale, les scientifiques se sont emparés du mythe de la créature fabriquée par l'homme à son image, un domaine jusque-là réservé à la littérature. Ils ouvraient ainsi un nouveau champ de recherches, baptisé du nom ambigu d'« intelligence artificielle » (IA).

Aujourd'hui, des logiciels battent le champion du monde d'échecs, trient le courrier, distribuent des médicaments dans les hôpitaux ou font la conversation... L'IA connaît d'indéniables succès dans des domaines ultraspecialisés mais ne parvient pas à fabriquer des machines généralistes dotées d'un raisonnement s'apparentant à celui de l'homme. Les chercheurs ont du mal à intégrer à leurs programmes les processus complexes que sont l'apprentissage ou l'acquisition des connaissances.

Lire page 21

International.....	2	Finances/marchés.....	19
France.....	6	Aujourd'hui.....	21
Société.....	8	Météorologie, jeux.....	24
Régions.....	10	Culture.....	25
Carnet.....	11	Communication.....	27
Horizons.....	12	Abonnements.....	28
Entreprises.....	16	Radio-Télévision.....	28
Annonces classées.....	18	Kiosque.....	29













# La gauche et la droite provençales barreront la route au Front national

L'extrême droite ne profiterait pas d'une éventuelle majorité relative

La perspective de la conquête de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux élections de mars 1998, évoquée par Bruno Mégret lors de l'université

d'été du Front national, est reculée par les dirigeants de la droite et de la gauche républicaines. Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional,

et Sylvie Andrieux, présidente du groupe socialiste, se disent d'accord pour empêcher l'extrême droite de profiter d'une éventuelle majorité relative.

## MARSEILLE

de notre correspondant régional

La discussion sur la réforme du mode de scrutin aux élections régionales a souvent tourné autour de la possibilité pour le Front national de diriger la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), où il détient quatre municipalités. Bruno Mégret a affirmé, à l'université d'été de son parti, que celui-ci avait les moyens de prendre cet exécutif (*Le Monde* daté 31 août-1<sup>er</sup> septembre). A six mois de l'échéance, personne ne se risque à un pronostic sérieux sur les résultats, mais, de gauche à droite, on est à peu près d'accord sur les termes quantitatifs du débat, comme on annonce déjà qu'on saura trouver un accord pour qu'aucune personnalité frontiste ne puisse obtenir cette présidence. « Il y aura suffisamment d'élus qui font référence à l'idéal démocratique et républicain pour isoler le Front national », assure Jean-Claude Gaudin (UDF-DL), président du conseil régional sortant. Il précise : « Le président de l'exécutif doit être choisi dans le bloc républicain qui a le plus d'élus, à charge pour l'autre bloc de laisser passer le budget, comme cela a été fait durant cinq ans. »

Il faut partir de l'arithmétique et de la pratique récente de l'assemblée régionale pour comprendre. Sur 122 conseillers, la majorité UDF-RPR dispose de 46 sièges (30 UDF, 16 RPR) ; le PS en a 20 ; ce qui reste de tapistes, 10 ; le PCF, 10 ; et il y a 6 écologistes. Le Front national, quant à lui, compte 30 élus. Depuis 1992, fin de l'accord technique entre la majorité de droite et l'extrême droite, les décisions majeures de l'assemblée conduite par M. Gaudin (qui ne se représente pas à la présidence), et particulièrement le budget, ont été adoptées à la majorité relative de 46 voix, les socialistes s'abstenant et le PCF votant contre. Ainsi, l'opposition du Front national ne suffit pas à entraver l'exécutif, qui n'a jamais connu les embarras du conseil régional d'Ile-de-France.

## FORMULE DES TROIS TIERS

Pour la future assemblée, les pronostics sur les résultats varient sensiblement d'un côté à l'autre de l'échiquier, mais la formule générale est celle des « trois tiers » : chacun suppose que les trois grosses masses électorales se répartiront autour de 40 sièges. Maurice Gros, secrétaire départemental du Front national dans les Bouches-du-Rhône, lance volontiers le chiffre très optimiste de 44 élus pour son groupe. Il table sur une progression dans les Bouches-du-Rhône (où il compte actuellement 11 élus sur 43) et le Var (7 sur 23). Si les bons scores de son parti dans les élections récentes peuvent lui donner espoir, on lui rétorque souvent qu'une augmentation de près de 50 % des effectifs paraît démesurée. D'au-

tant que, dans les Bouches-du-Rhône ou le Vaucluse, la récolte législative a été nulle.

Dans la droite classique, on se montre finalement assez confiant. Ses dirigeants espèrent se maintenir correctement dans les Bouches-du-Rhône (17 conseillers sur 43), où ils sont encouragés par leurs bons scores municipaux et législatifs. La situation du Var, où l'UDF disposait de 6 sièges (sur 23) et le RPR de 3, est plus délicate : les têtes de liste régionales du Parti républicain, devenu Démocratie libérale, ont subi un grave échec aux législatives, tandis que l'extrême droite, qui y a son seul député, s'y voit très en avance.

Le redressement de la situation passe, selon tous les chefs de la droite classique, par un renouvellement du personnel afin d'enrayer le déclin. François Léotard, convaincu par son ami Jean-Claude Gaudin, va s'impliquer dans cette bataille et diriger la manœuvre régionale. Quant à la situation des Alpes-Maritimes, qui élisent 28 conseillers (12 pour l'UDF et le RPR), elle est à peu près illisible, et les conflits internes à la droite ouvrent la voie à de dangereuses candidatures dissidentes.

On ajoutera à la difficulté du pronostic si on rappelle que la candidature de Jean-François

Mattei, député (UDF-DL) des Bouches-du-Rhône, à la présidence fera l'objet de tractations dures entre le RPR et l'UDF : Renaud Muselier (premier adjoint et député RPR de Marseille), qui plaide pour la parité UDF-RPR absolue dans tous les départements, y est très hostile. Les négociations seront longues, mais la majorité actuelle sera certainement unie au moment du scrutin.

## « SÉPARATION DÉFINITIVE »

De son côté, le Parti socialiste espère augmenter le nombre de ses sièges, qui est actuellement de 20, grâce au bon parcours du gouvernement et à ses performances législatives récentes. Il s'imagine en croissance de quelques unités dans le Var (où il a 2 conseillers), les Bouches-du-Rhône (9 conseillers) et le Vaucluse (3). Mais ces calculs optimistes masquent le fait que son score de 1992 avait été obtenu sous la houlette de Bernard Tapie, alors en pleine force. De surcroît, rien n'est encore tranché sur la nature de la liste : Michel Vauzelle, député des Bouches-du-Rhône, maire d'Arles et chef de file du PS pour les élections régionales, a lancé un appel à une liste unitaire de toute la gauche, sans obtenir encore de réponse.

Quelles que soient les répartitions décidées par le corps électo-

ral, restera à gérer une majorité que tout le monde voit relative. En l'état actuel, les responsables de la gauche et de la droite, qui rechignent à s'imaginer minoritaires, annoncent pourtant qu'en aucun cas il ne laisseront le Front national gouverner. « A philosophie différente, est-on d'accord sur les grands dossiers ? Si c'est le cas, et avec des gens qui travaillent en bonne intelligence, tout est faisable pour que le FN n'ait pas la région », explique M. Muselier. « Le Front national, merci ! Ni avant, ni après, ni jamais », dit Sylvie Andrieux, députée socialiste de Marseille et présidente du groupe socialiste du conseil régional, qui est prête à maintenir la position d'abstention qu'elle a toujours défendue pour autant que « la droite confirme sa position de séparation définitive avec le FN ».

Quant à M. Gaudin, qui reste le chef de la droite locale et qui figurera symboliquement à la fin de sa liste des Bouches-du-Rhône, il est tout aussi clair. Et il se dit tout à fait sûr de ses troupes : parce que les sortants ont montré qu'ils refusaient cette alliance ; parce que les nouveaux venus, tout particulièrement dans le Var, savent que la victoire du Front national signifierait leur propre fin.

Michel Samson

## Philippe Séguin et François Léotard veulent couper court aux appels à la fusion RPR-UDF

PHILIPPE SÉGUIN, président du RPR, et François Léotard, président de l'UDF, se sont rencontrés officiellement, mardi 2 septembre, pour la première fois depuis l'élection de l'ancien président de l'Assemblée nationale à la tête de la formation néogaulliste, le 6 juillet. Les deux chefs de partis, dont chacun a entrepris de rénover sa propre formation politique, veulent couper court aux appels à la fusion du RPR et de l'UDF qui se sont fait entendre durant l'été, tout en affichant leur volonté de travailler ensemble dans l'opposition.

Tous deux participeront, le 20 septembre, à un colloque de l'Association pour la réforme d'Edouard Balladur. C'est aussi une manière de démontrer que, dans leur esprit, les divisions qui persistaient à droite depuis l'élection présidentielle ne sont plus de mise pour définir les « propositions pour demain », thème du colloque.

La préparation des élections régionales et cantonales de mars 1998, et donc les relations avec le Front national, figurent aussi au premier rang de leurs prio-

rités. Depuis les élections législatives, la question des relations de la droite républicaine et du parti de Jean-Marie Le Pen est à nouveau posée, plusieurs responsables du RPR et de l'UDF plaidant pour l'ouverture d'un dialogue avec l'extrême droite. M. Léotard, farouche opposant à cette idée, et M. Séguin, qui a encore récemment refusé toute alliance avec le Front national (*Le Monde* du 30 août), ne peuvent ignorer l'écho que trouve cette tentation dans leurs propres rangs.

Après M. Séguin, M. Léotard devait s'exprimer à son tour sur les principaux dossiers de la rentrée, et notamment sur les élections régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur, où il sera le chef de file de l'opposition. Le président de la confédération libérale et centriste ne veut pas laisser M. Le Pen, qui nourrit l'ambition de succéder à Jean-Claude Gaudin (UDF-DL) à la présidence de la région, prendre trop d'avance dans sa campagne.

Cécile Chambraud

## Le gouvernement décide d'agréer l'accord sur les contrats entre patients et généralistes

LE GOUVERNEMENT a annoncé, lundi 1<sup>er</sup> septembre, son intention d'agréer l'accord signé en juillet entre la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), la MSA (agriculteurs) et le syndicat de médecins MG-France instituant une formule d'abonnement volontaire des assurés sociaux chez un généraliste de leur choix (*Le Monde* du 5 juillet). Au terme d'une rencontre avec les signataires de l'accord, lundi, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, ont cependant prévenu que ce dispositif ne sera adopté qu'après une phase « exploratoire » pendant laquelle il devra faire la preuve de son efficacité médicale et économique.

La « Sécu » et MG-France avaient signé, le 3 juillet, un avenant complétant la convention médicale de mars 1997, qui prévoyait que les généralistes peuvent « offrir, à ceux de leurs patients qui le souhaitent, la possibilité d'établir avec eux une relation privilégiée ». Dans ce cas, le généraliste devient, pour un an, le « médecin référent » que le patient doit obligatoirement consulter avant d'aller en voir un autre. Il l'orientera dans le système de soins et doit respecter un cahier des charges contraignant : application des honoraires conventionnels (110 francs la consultation), tenue

d'un dossier médical, gardes la nuit et le week-end, prescription des médicaments les moins chers de leur classe thérapeutique (dont 3 % de génériques), actions de prévention, collecte de données épidémiologiques et informatisation accélérée du cabinet.

En contrepartie, ces généralistes recevront une rémunération annuelle de 150 francs par « abonné » et ce, « jusqu'à fin 1998 ». Le texte des partenaires conventionnels précise que cette somme peut être majorée de 30 francs s'ils sont connectés à un réseau informatique et échangent des données médicales avec leurs confrères.

Pour leur part, les assurés sociaux n'auront pas à payer la part des honoraires pris en charge par l'assurance-maladie. Par ailleurs, des accords pourraient être passés avec les mutuelles et les compagnies d'assurances pour que le tiers-payant soit intégral.

## UN DISPOSITIF TRÈS SURVEILLÉ

Rien ne dit, pour l'heure, que cette formule apportera un « plus » aux assurés, aux médecins et à la Sécurité sociale. Si M<sup>me</sup> Aubry a hésité deux mois avant de donner son feu vert, c'est qu'elle refuse que ce dispositif entraîne une dérive des dépenses médicales (1,7 milliard en honoraires supplémentaires, si un quart des assurés y adhèrent).

La ministre rappelle « le caractère innovant » de ce système,

mais aussi « la nécessité d[en] assurer l'équilibre économique ». Cette option, qui fera l'objet d'un « bilan trimestriel », devra, selon elle, « être compatible avec les objectifs de dépenses des médecins généralistes » que le gouvernement Juppé avait fixés à +1,5 % pour 1997 (honoraires et prescriptions). S'il s'avère trop coûteux et peu convaincant « tant en matière de qualité des soins que d'évolution de pratiques médicales », le dispositif sera abandonné.

L'agrément interviendra après l'avis du Conseil national de l'ordre des médecins. Cette décision constitue le premier signe politique significatif du gouvernement en direction du corps médical. La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), première organisation de la profession, est, en effet, hostile à cette réforme, et elle avait fait de son retrait une des conditions d'une reprise du dialogue avec les pouvoirs publics, gelé depuis la mise en œuvre du plan Juppé. M<sup>me</sup> Aubry, qui a déjà annoncé son intention de poursuivre une vigoureuse politique de maîtrise des dépenses de santé, pouvait difficilement désavouer MG-France et la CFDT, qui préside l'assurance-maladie, les deux organisations les plus engagées dans la refonte du système de santé entamée par la précédente majorité.

Jean-Michel Bezat

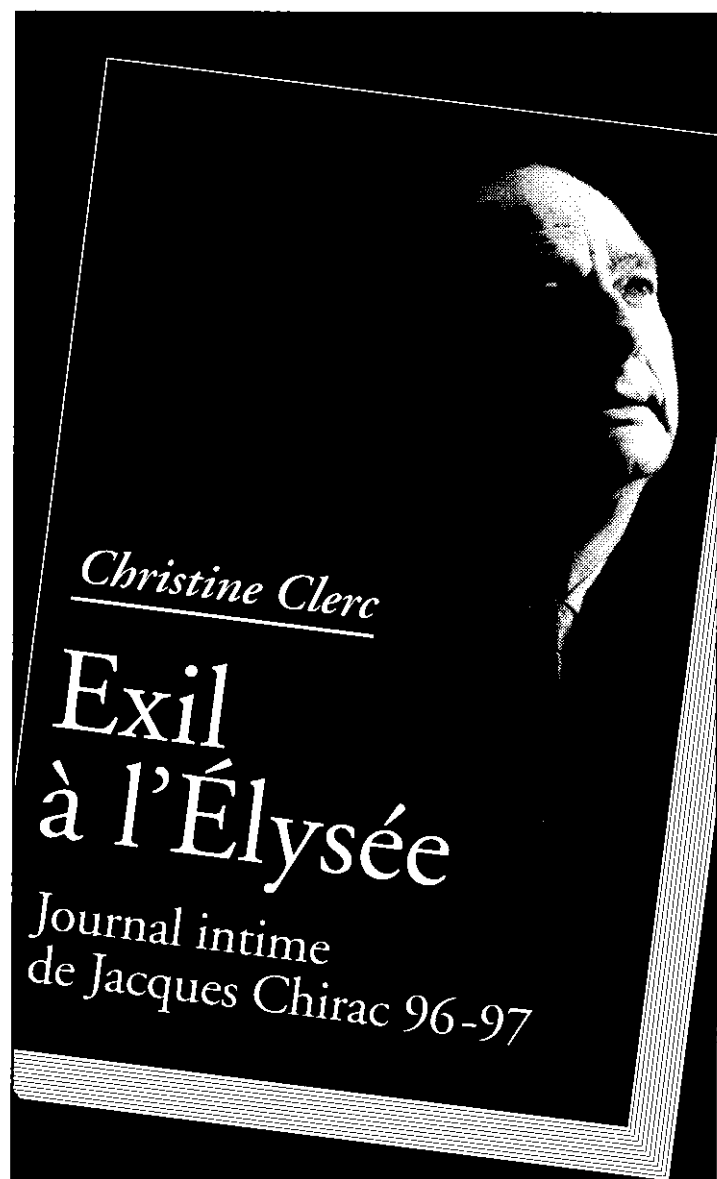
## La FSU « déçue » par le ministre de la fonction publique

MICHEL DESCHAMPS, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU), première organisation dans la fonction publique d'Etat, s'est dit « très déçu » de son rendez-vous avec le directeur du cabinet d'Emile Zuccarelli, Marc Abadie, lundi 1<sup>er</sup> septembre : « Nous n'avons obtenu aucune réponse aux questions qui nous préoccupent, a-t-il déclaré. Nous ne savons pas s'il y aura une conférence sur la réduction du temps de travail : le gouvernement, qui ne souhaite pas augmenter le nombre des postes de fonctionnaires, pourrait considérer que ce secteur n'est pas concerné par ses promesses électorales. » M. Deschamps a déploré n'avoir aucune réponse à sa demande de négociation salariale. « Nous savons seulement qu'Emile Zuccarelli est favorable à la prorogation du congé de fin d'activité en 1998 : il faudrait qu'il fasse vite, car cette mesure impose l'adoption d'une loi avant la fin de l'année. »

## DÉPÊCHES

■ **SYNDICAT** : Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a jugé, mardi 2 septembre sur RMC, qu'il ne fallait « surtout pas mettre en opposition les salaires et l'emploi ». En référence à la prochaine conférence nationale sur l'emploi, le temps de travail et les salaires, M. Viannet a mis en garde le gouvernement : « Nous sommes aujourd'hui dans une situation, compte tenu du niveau des salaires, où, si le gouvernement mettait le petit doigt dans la définition d'un processus de réduction du temps de travail qui amputerait les salaires, donc le pouvoir d'achat des salariés, il irait exactement à l'encontre de l'objectif qu'il faut fixer comme objectif central. »

■ **CFDT** : les opposants à la ligne confédérale suivie par Nicole Notat, regroupés au sein de l'association Tous ensemble, ont réclamé, lundi 1<sup>er</sup> septembre, la « diminution rapide et massive du temps de travail, sans perte de salaire, sans annualisation et avec embauches compensatoires ». Ils rappellent que la CFDT a voté lors de son congrès de Montpellier, en 1995, une motion en faveur d'« une loi-cadre sur les 32 heures ».



# CHIRAC

# LES SECRETS DE L'ANNÉE TERRIBLE

# ALBIN MICHEL

Formation bac+4 ans  
bilingue français-anglais  
commerce-gestion

- Certificat homologué par l'État au niveau II - bac + 4
- Échanges avec les États-Unis en cours de scolarité

avec préparation  
intégrée aux grands  
MBA mondiaux

IPESUP  
mba  
Institute

38 rue des Blancs Manteaux 75004 Paris

01 42 78 95 45

Institut Management & Business Administration  
Enseignement technique privé





# L'offre de logements pour les plus démunis demeure largement insuffisante

Alors que 200 000 personnes seraient privées d'habitation, les crédits affectés ne sont pas consommés

Le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées a remis, mardi 2 septembre, au président de la République son rapport annuel. Prési-

dé jusqu'en juin par Louis Besson, devenu secrétaire d'Etat au logement, cet organisme pointe le « déficit » permanent de construction de loge-

ments pour les plus démunis. Il déplore l'abandon de la réforme des attributions de HLM et demande des mesures pour les logements privés vacants.

POUR la remise de son quatrième rapport annuel au président de la République, mardi 2 septembre, le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées a dû se soumettre à un exercice délicat. Louis Besson présidait le Haut Comité depuis sa création en 1992 sous l'égide de l'abbé Pierre et il a, à ce titre, supervisé la rédaction de ce rapport. Nommé, en juin, secrétaire d'Etat chargé du logement, il se retrouve d'un coup en position d'interlocuteur privilégié de cet organisme, dont il cède les rênes à Xavier Emmanuelli, ancien secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence du gouvernement Juppé, créateur du SAMU social de Paris et proche de Jacques Chirac.

Ce chassé-croisé explique sans doute le ton relativement mesuré du Haut Comité, qui ne pouvait prendre le risque de se poser trop nettement en porte-voix du nouveau ministre du logement. Le dernier rapport établi sous la présidence de M. Besson évoque ainsi le « bilan contrasté » de la politique menée en faveur des mal logés durant les dix-huit derniers mois et « une période caractérisée par des évolutions contradictoires ».

Les plans d'urgence et les mesures spécifiques n'ont pas manqué, souligne le Haut Comité. Mais, parallèlement, l'offre locative à bas loyer n'a cessé de se réduire, compliquant l'accès ou le maintien dans un logement décent pour un nombre croissant de familles. Il rappelle qu'une étude du Bureau d'Informations et de Prévisions économiques (BIPE) de 1992 - jamais réactualisée - évaluait à 200 000 le flux permanent des exclus du logement. Les capacités d'hébergement d'urgence ou de lo-

gement temporaire d'insertion ont, certes, augmenté d'environ un tiers depuis cette date. Pourtant, l'accès de cette population à un logement de droit commun est toujours aussi difficile.

Le Haut Comité salue rapidement la réalisation de 22 188 logements (dont 10 617 logements d'insertion), dans le cadre du plan d'urgence lancé par le gouvernement Juppé, soulignant en passant la mobilisation importante qu'il a suscitée dans la plupart des départements. Il est, en revanche, beaucoup plus sévère sur la politique budgétaire en faveur du logement très social et sur « les annonces qui ne se traduisent pas dans les faits ».

Par le biais d'une subvention majorée, les Plats (prêts locatifs aidés très sociaux) sont censés permettre aux organismes HLM de produire des logements neufs à un niveau de loyer accessible aux familles les plus modestes. Le projet de loi de finances pour 1997 en annonçait 30 000 - un rythme annuel minimal pour répondre aux besoins, selon le

Haut Comité. C'est finalement 15 000 qui seront réalisés, comme en 1995 et en 1996. Le montant trop faible des subventions (32 000 francs par logement en Plats) et les difficultés pour mobiliser des financements complémentaires à ceux de l'Etat font que la totalité des crédits affectés ne sont pas consommés. « Il y a structurellement et en permanence un déficit de construction de logements destinés aux ménages à faibles ressources », accuse le rapport.

## « TAXE D'INHABITATION »

Mais c'est sur la mobilisation du parc privé et sur la prévention des expulsions que le Haut Comité formule les propositions les plus hardies. Les services de M. Besson travaillent actuellement sur ces deux thèmes. Dès son retour au ministère du logement, ce dernier a laissé entendre qu'il pourrait remettre en selle l'idée d'une « taxe d'habitation » censée inciter les propriétaires à remettre sur le marché leurs logements vacants.

## La réforme des attributions de HLM toujours en panne

Le Haut Comité, qui avait été étroitement associé à l'élaboration de la réforme des attributions de logements sociaux - qui a sombré avec le projet de loi de cohésion sociale -, dénonce « l'opacité totale » qui pèse sur l'occupation des logements très sociaux (PLATS). Après la première rotation de locataires, souligne le Haut Comité, il est quasiment impossible de distinguer, au sein d'un même programme, les logements ayant bénéficié d'une aide publique accrue.

Le Haut Comité réclame donc que soit organisé le suivi systématique des attributions de logements financés en PLATS. Plus généralement, il redit ses exigences, formulées au moment de l'élaboration du projet de loi de cohésion sociale : instauration d'un numéro d'enregistrement unique des demandeurs HLM par département, publication régulière des bilans d'occupation par les organismes HLM, et possibilité de recours, instauré par la loi, pour les demandeurs non satisfaits.

Le cabinet de Louis Besson réfléchit en outre aux moyens de sécuriser les bailleurs potentiels du parc privé. Des formules de médiation associative entre propriétaires et locataires, de type Agence immobilières à vocation sociale (AIVS), pourraient être développées. De même, le ministre n'exclut pas d'instaurer des réductions fiscales nouvelles sur les revenus locatifs dans l'ancien ou de créer un nouveau type de conventionnement réservé au parc dit « social de fait ». Le Haut Comité fait évidemment chorus avec ces propositions en proposant d'affecter la recette dégagée par la future taxe d'habitation à des mesures en faveur des propriétaires qui remettent sur le marché leurs logements vacants. Sur la prévention des expulsions, le Haut Comité souhaite un meilleur accès au fonds de solidarité-logement (FSL) des ménages en impayés de loyer. Il réclame que soit rendue obligatoire, avant l'audience d'expulsion, la saisine par le préfet des services compétents pour assurer le relogement.

Ces propositions reprennent quasiment à la lettre le chapitre « Prévention des expulsions », qui était inclus dans le projet de loi de cohésion sociale abandonné pour cause de dissolution de l'Assemblée nationale, en avril. Les associations, bien représentées au sein du Haut Comité, avaient alors amèrement regretté que la réforme des procédures d'expulsion soit, une fois de plus, différée. L'ancien président du Haut Comité et désormais secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, saura s'en doute s'en souvenir.

Christine Garin

## M. Chevènement préconise une vaste réflexion sur la sécurité

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Jean-Pierre Chevènement, a annoncé la tenue d'un colloque intitulé « Des villes sûres pour des citoyens libres », les 24 et 25 octobre à Villepinte (Seine-Saint-Denis). Cette initiative accompagnera l'ouverture d'« une vaste réflexion sur la sécurité », a-t-il indiqué, lundi 1<sup>er</sup> septembre, en annonçant le dépôt, « à brève échéance », d'un projet de loi sur les polices municipales. Les jeunes gens qui occuperont les 8 250 postes d'« adjoints de sécurité » créés dans la police nationale d'ici à fin 1998 conformément au plan emploi-jeunes du gouvernement recevront des missions de « surveillance générale, d'lotage et de relations avec les victimes ». A l'issue d'une formation « d'un mois », il est prévu de les doter d'un « armement léger, comme un pistolet automatique 7,65 », a indiqué le ministre.

## Une campagne contre le bizutage commence dans les établissements

DANS L'ATTENTE D'UN PROJET DE LOI en préparation au ministère de la justice et de l'éducation nationale, le Comité anti-bizutage, qui réunit 17 organisations, dont des syndicats enseignants et étudiants et des associations de parents d'élèves, entre en campagne à l'occasion de la rentrée scolaire. Des affiches apposées dans les établissements rappelleront que le bizutage est un délit. Dans chaque rectorat, une antenne d'aide psychologique et juridique sera mise à la disposition des victimes et un numéro vert sera mis en place. A l'initiative du ministère de l'éducation nationale, une table ronde réunira, le 9 septembre, des associations anti-bizutage, des victimes ainsi que des responsables d'établissements scolaires et universitaires.

## DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION** : Simone Veil s'est félicitée des « solutions humaines, réalistes et efficaces » proposées dans le rapport du politologue Patrick Weil, inspirateur du projet de loi sur l'immigration en préparation. A l'issue d'un déjeuner à Mâtignon avec Lionel Jospin, l'ancienne ministre des affaires sociales du gouvernement Balladur, aujourd'hui présidente du Haut Comité à l'intégration (HCI), a indiqué que le premier ministre souhaitait « consulter plus souvent » le HCI, « peut-être sur les futurs projets concernant la nationalité et l'immigration ».

■ **HARKIS** : sept fils de Harkis poursuivaient, lundi 1<sup>er</sup> septembre, une grève de la faim commencée il y a dix jours sur l'esplanade des Invalides à Paris, pour protester contre l'indifférence des responsables politiques à l'égard de leur communauté. Venus des Bouches-du-Rhône et des Alpes-de-Haute-Provence, ils réclament des mesures spécifiques concernant l'emploi, notamment l'extension à l'ensemble de la population harkie des mesures Aubry sur l'emploi réservées aux moins de vingt-cinq ans.

■ **ENVIRONNEMENT** : le professeur Charles Souleau, ancien président du Comité pour une nouvelle étude épidémiologique des leucémies dans le Nord-Cotentin, a déclaré, lundi 1<sup>er</sup> septembre, « avoir été piégé » par le cabinet de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Le professeur, qui avait démissionné le 18 juillet à la demande du ministre, a dénoncé notamment la « vision verte, très antinucléaire », du cabinet. Le 1<sup>er</sup> juillet, le professeur Souleau avait remis ses premières conclusions, qui ne confirmaient pas l'élévation anormale du nombre de leucémies dans la population de la région de la Hague (Manche).

# AEROSPATIALE

- \* 27 ans d'existence européenne,
- \* l'Image de la France dans le monde entier,
- \* un Patrimoine national industriel, commercial et humain,
- \* un Fleuron de l'industrie française,
- \* un Acteur majeur de l'économie nationale et de l'emploi,
- \* Le seul groupe français synergique, structuré comme les groupes américains,
- \* l'Avenir de l'industrie aéronautique et spatiale française.

Le personnel et ses représentants n'accepteront pas d'être les victimes de décisions politiques entraînant le démantèlement d'AEROSPATIALE, contre toute logique industrielle nationale.

**AEROSPATIALE et ses 35 000 salariés font partie intégrante de l'intérêt national.**

AEROSPATIALE  
Comité Central d'Entreprise





# Richard Branson, affairiste populaire

**A**VEC sa tignasse blonde, assortie à sa barbe, et son regard malicieux, Richard, Charles, Nicholas, Branson a gardé son air poutin. Sa manière de s'accroupir dans son fauteuil laisse penser qu'il se sent mal à l'aise dans le confort bourgeois de la maison londonienne cossue qui lui sert de quartier général. Son bureau, c'est son living-room aux murs orange et aux cheminées croulant sous les photos de famille et les souvenirs de ses exploits ; pas un dossier. C'est de là qu'il gère son empire, assisté d'une poignée de personnes.

L'enfant terrible du business anglais a quarante-sept ans. Depuis trente ans qu'il a quitté l'école pour se lancer dans les affaires, il a néanmoins changé. L'homme semble être resté le même, dynamique et timide, prêt à se livrer à n'importe quel show médiatique, même le plus grotesque, tout en préservant sa famille de la curiosité des médias. Mais il a pris depuis peu une nouvelle dimension : « *En quinze ans, je suis passé des Sex Pistols [groupe punk qui fit scandale dans les années 70] aux fonds de pensions (...). Je n'y aurais jamais pensé alors, cela m'aurait paru ennuyeux. Mais j'ai découvert que ça pouvait être amusant, et que nous pouvions changer ce secteur de fond en comble.* »

Amusant, défi, ces mots rythment la vie du « *Virgin King* ». « *J'ai eu l'existence la plus fascinante qu'un homme puisse rêver. Je m'amuse à 99,9 % et je suis bien obligé de faire les 0,1 % qui restent !* » « *Fun* » revient comme un leitmotiv chez ce bourreau de travail. Son apparence décontractée et son sourire dissimulent une ambition, une âpreté au marchandage financier, une brutalité dans la gestion des hommes qui, s'ils transparaissent sur la place publique, nuiraient à son image *soft* et *sympa*. Car Branson et Virgin, c'est avant tout une affaire d'image. Le génie de cet autoritaire convivial est d'avoir créé Virgin comme un produit populaire, amusant, branché, mais en même temps débarrassé de l'arrogance de l'élite britannique tout en restant bien anglais.

Sa vie a été jalonnée de succès médiatisés à outrance : maison de disques et Megastore, préservatifs Mates, Virgin Cola, compagnies aériennes Virgin Atlantic et Virgin Express, expéditions aventureuses en ballon ou traversée en vedette rapide de l'Atlantique. Mais aussi de quelques échecs qu'il préfère oublier dans la loterie ou la télévision. Il n'aime guère parler de lui, encore moins de ses affaires, et, surtout, il a horreur de perdre. Ses sociétés ne sont pas cotées en Bourse – et sont donc cachées au regard scrutateur de la City –, éclatées en petites unités dans une galaxie dont il est seul à connaître toutes les ramifications. « *Je ne veux jamais plus avoir à compter sur des banques. Je préfère m'en acheter une !* » Il en a les moyens depuis que la vente à Thorn-EMI de sa maison de disques en 1992 l'a enrichi d'un demi-milliard de livres (près de 5 milliards de francs).

Car Richard Branson étend désormais ses ambitions à des affaires plus risquées, mais qui rapportent plus gros. Et dans lesquelles, comme à son habitude, il n'a pas mis un sou, mais seulement son image et son sens du marketing et des relations publiques contre au moins la moitié des parts. « *Pour protéger ma crédibilité* », se justifie-t-il. « *Il sait bien utiliser... l'argent des autres. Il aime tenir les rênes* », explique un expert. Il s'est allié à des partenaires de poids pour s'assurer la gestion d'Eurostar et la construction de la nouvelle liaison ferroviaire entre Londres et le tunnel sous la Manche. Il a soumissionné avec succès pour obtenir des lambeaux de British Rail privatisé. Il a su, en fait, déceler dans ce moyen de transport déficitaire et vieillot un créneau d'avenir, et voudrait faire de son réseau « *le meilleur d'Europe, voire du monde entier* ».

Ce touche-à-tout s'est lancé dans les plans d'épargne par actions, les retraites complémentaires et envisage de s'étendre dans d'autres domaines financiers ; mais aussi dans les jeans, les cosmétiques, Internet



ANNIE LEIBOVITZ/CONTACT PRESS IMAGES

**Virgin Records avait assuré sa fortune. Cet aventurier, considéré comme un marginal dans le monde des affaires, n'a cessé depuis de diversifier ses activités. Il entend maintenant se développer dans les secteurs financiers, les plans d'épargne et les retraites, et vise le marché français**

et même la politique. Et il vient d'amorcer son retour à ses premières amours en fondant une nouvelle maison de disques, dont le nom, V2 – pour Virgin n° 2 – rappelle aussi les fusées allemandes du Blitz, symbole de son ambition de prendre d'assaut le fortin musical londonien. Il prévoit un nouveau tour du monde en ballon pour 1998.

Le début de sa seconde carrière a commencé avec la fondation de Virgin Atlantic en 1988. Personne alors ne croyait que cet amateur public, ce fils de famille cancre pourrait faire décoller son projet. Il a fait mieux en déjouant les coups fourrés de British Airways, pourtant soutenue par Margaret Thatcher, obtenant gain de cause devant les tribunaux britanniques. Son obsession de riposter au coup par coup s'est manifestée récemment : British Airways ayant décidé de supprimer l'Union Jack de la livrée de ses avions, le Peter Pan du business l'a immédiatement fait peindre sur l'empennage de ses appareils.

Le cash-flow dégagé par la vente de Virgin Records lui a donné une assise financière. En 1994, il entrait dans un monde inconnu pour lui, celui des banques et de la finance. « *A l'époque, je n'avais ni assurance-*

*vie ni cotisation de retraite, je ne savais même pas ce que c'était. Maintenant, 200 000 personnes m'ont confié leur économie et nous avons tenu nos promesses à leur égard. Nous contrôlons désormais 18 % du marché* » avec Virgin Direct, qui opère au moindre coût grâce à une batterie d'adorables courtiers pendues au téléphone dans un entrepôt de province.

**P**OURQUOI cette nouvelle aventure ? Le goût du risque – sans jamais franchir la ligne rouge –, l'odeur de l'argent frais, mais aussi le sens de la bravade. Il a senti l'air du temps, ces établissements financiers qui ont fait rapidement fortune, mais aussi l'impression du public d'être grugé par des gros aux comptes opaques et au jargon incompréhensible. « *Cela fait des années que ce secteur est un des pires, plumant un public endormi par des mots doux. Ils prennent des commissions pour vendre, pour acheter, pour mettre de l'argent dans son compte, pour en retirer. L'occasion était bonne pour Virgin de secouer tout ça. Nous avons étudié les performances des gestionnaires de fonds et nous nous sommes rendus compte que leur palmarès professionnel était*

*exécrable et que nous pouvions obtenir un meilleur rendement en nous concentrant sur les huit cents principales valeurs.* » Bref, une gestion de père de famille – Branson a deux enfants âgés de quinze et onze ans – qui profite à un client attiré par l'image de l'homme le plus populaire d'Angleterre, que l'on verrait bien en président si la monarchie venait à disparaître. Mais ce n'est pas non plus une opération blanche pour lui. Et il se drape dans l'image d'un révolutionnaire, de celui qui montre que la City est nue, que ses « *experts* » ne valent pas tripette.

Ce « *superman* » compte maintenant s'attaquer à l'assurance-vie, aux fonds d'investissement, aux comptes de crédit et aux services bancaires. « *Ces mastodontes implantés partout sont vulnérables ; ils ne survivent que par leur muscle financier et en pratiquant en fait l'extorsion de fonds. Ce n'est pas difficile de les attaquer : il suffit d'offrir au public quelque chose qui l'intéresse avec un bon rapport qualité-prix. Je peux y faire de bonnes affaires.* » Y compris en France : « *Je regarde vers chez vous avec grand intérêt. Vos services financiers sont parmi ceux qui se comportent le plus mal.* » Un temps échaudé par sa rivalité avec la FNAC

et l'interdiction faite à ses Megastore d'ouvrir le dimanche, il pense que le moment est à nouveau propice pour franchir la Manche.

Son langage est cru, ses méthodes sont simples. Une petite équipe de Virgin Management – noyau dur de l'empire – étudie le marché, prépare des propositions pour la création d'une nouvelle société. Car Branson n'est pas Bernard Tapie, il crée, il rachète rarement, exception faite de Virgin Express, du transport ferroviaire et des MGM Cinémas. « *Avec le train, qui a été un gros morceau à avaler, Branson a dû revoir de fond en comble son organisation, engager des gestionnaires professionnels qui ont la tête sur les épaules pour remplacer la vieille garde hippie des débuts, estime un analyste. C'est un signe de maturité d'un groupe qui est méconnaissable par rapport à ce qu'il était il y a cinq ans.* » Branson ne joue plus au train électrique, il le gère. Et il joue sur du velours, l'arrivée des travaillistes favorisant les transports en commun.

Il sait déléguer à des personnes choisies pour leur compétence ou faisant partie de son « *cerle magique* » d'une vingtaine d'hommes liges comme Will Whitehorn (relations publiques), Trevor Abbott

(Virgin Tourism et Rail), son beau-frère Robert Devereux (Virgin Communications) ou Patrick Zelnick (Virgin France), devenus grâce à lui millionnaires en acquérant une partie du capital des sociétés qu'ils dirigent. Mais il ne prise guère les diplômés d'Oxford, de Cambridge ou des *public schools* qu'il avait fuies, adolescent. Il est le seul à tirer les ficelles d'un groupe qualifié par Phil Beresford, du *Sunday Times*, « *d'amibe avec des sociétés qui se créent, disparaissent, changent de nom* ». Cette myriade de trusts fa-

« *En quinze ans, je suis passé des Sex Pistols aux fonds de pension. J'ai découvert que ça pouvait être amusant, et que nous pouvions changer ce secteur de fond en comble* »

miliaux est enregistrée dans un paradis fiscal des îles Anglo-Normandes. Une sorte de *keiretsu* à la japonaise, mais qui s'en différencie par son absence de liens avec le monde financier et les pouvoirs publics.

Car la City n'aime pas ce qu'elle ne connaît pas, ni ne contrôle. Elle n'apprécie pas ces hippies capitalistes sans cravate alors que le génie de Branson a été de ne pas se présenter au public comme ces grands patrons distants, arrogants et gris, mais comme un type avec lequel on pourrait prendre une pinte de bière tiède au pub. Peut-être a-t-elle raison face au manque de transparence qu'il entretient. Il n'est guère loquace quand on l'interroge sur la structure de son groupe, sur ses résultats. Première société privée britannique, Virgin est toutefois considérée comme un « *nain* » par un conseiller financier de la City.

**D**ERRIÈRE sa fantaisie affichée, son style « *Monsieur tout-le-monde* », Richard Branson a des conceptions sociales paternalistes. Son discours sur la participation, sur le plaisir éprouvé par son personnel dans son travail et sur sa satisfaction de faire partie d'une grande famille n'empêche pas, par exemple, les salaires du personnel navigant de Virgin Atlantic d'être très inférieurs à ceux de British Airways et ses pilotes de voler de plus longues heures. Le personnel n'est pas syndiqué. « *Nous n'empêcherons pas nos salariés d'être syndiqués. Mais, pour nous, s'ils ressentent le besoin de s'inscrire à un syndicat, c'est que le management a échoué* », assure Will Whitehorn.

Le fils de la révolution thatchérienne est aussi, on s'en doute, anti-Etat. S'il n'est plus question pour Richard Branson de tenter le diable en fraudant le fisc – il en a fait la douloureuse expérience au début de sa carrière –, l'intervention du pouvoir politique l'agace. Ce qui ne l'a pas empêché de faire la cour à Tony Blair alors qu'il n'était que le chef de l'opposition.

Richard Branson croit à l'avenir. Il peut disparaître – il a été victime d'un grave accident de voiture en 1994 –, les filiales de Virgin devraient continuer à tourner toutes seules. « *L'avantage de préparer chaque année une expédition en montgolfière, c'est que je dois chaque fois rédiger un nouveau testament.* »

Un testament qui devrait être à la hauteur des ambitions de Richard Branson. Ne nous a-t-il pas confié qu'il voulait faire de Virgin « *une compagnie couvrant tous les aspects de la vie, de la naissance à la mort* » ? « *In and out* » – de l'entrée à la sortie – tel est le slogan que lui a suggéré le chanteur Peter Gabriel. « *Les affaires, c'est la vie, et je veux vivre ma vie jusqu'au bout.* »

Patrice de Beer  
et Marc Roche











ALBERTALIE

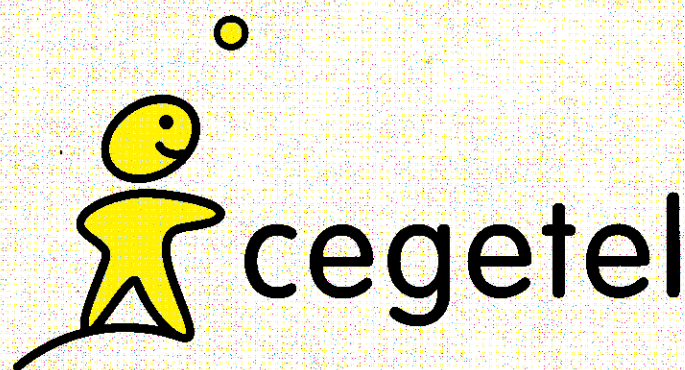
VOUS POUVEZ  
CHOISIR LA FORME  
ET LA COULEUR  
DE VOTRE  
TELEPHONE.  
EN 1998, VOUS  
POURREZ CHOISIR  
LA COMPAGNIE.



À partir du 1<sup>er</sup> janvier, vous aurez la liberté de choisir votre compagnie de téléphone. Avec CEGETEL, vous pourrez téléphoner de chez vous ou du bureau vers toutes les régions de France et partout dans le Monde.

CEGETEL est une grande compagnie française de télécommunications dont SFR et TAM TAM sont (dans la communication mobile) les marques les plus connues.

Pour en savoir plus sur ce qui va changer dans le téléphone en 1998, demandez notre brochure gratuite en appelant le 0 800 01 01 98 (appel gratuit).





■ LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse, mardi 2 septembre, après son net recul de la veille. Le Nikkei a gagné 258,22 points, soit 1,44 %, à 18 232,52 points.

■ L'OR a ouvert en baisse, mardi 2 septembre, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 324,20-324,60 dollars contre 324,40-324,80 dollars la veille en clôture.

■ LE DOLLAR était en hausse, mardi, sur le marché des changes de Tokyo après des déclarations du ministre des finances japonais sur le niveau du billet vert. Ce dernier cotait 121,38 yens en fin de séance.

■ LA BUNDESBANK a décidé mardi de laisser inchangé son troisième taux directeur officiel, le taux de prises en pension, qui restera fixé à 3 % pour la prochaine allocation.

■ LE GOUVERNEUR de la Banque d'Angleterre, Eddie George, a jugé, lundi 1<sup>er</sup> septembre, le niveau de la livre sterling clairement trop fort pour qu'il soit soutenable.

## Promodès, valeur du jour

**BONNE** séance lundi 1<sup>er</sup> septembre à la Bourse de Paris pour Promodès. Le titre a terminé en hausse de 4,98 % à 2 298 francs avec des transactions portant sur 97 056 titres. Le marché a salué la décision du distributeur d'accélérer le processus de rapprochement avec Casino après l'annonce du lancement de deux offres publiques d'achat (OPA) sur Casino et sur sa holding Rallye (lire page 18). L'OPA sur Rallye a surpris les analystes financiers, qui s'attendaient à une offre de rachat

sur le seul Casino. Reste maintenant à voir quelle sera la réaction de Jean-Charles Naouri, actionnaire de référence de Casino et Rallye.

## Tokyo se ressaisit

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse, mardi 2 septembre, regagnant le terrain perdu la veille, soutenue par des achats concentrés sur les valeurs vedettes. L'indice Nikkei a gagné 258,22 points, soit 1,44 %, à 18 232,52 points.

La veille, alors que Wall Street chômaait en raison du *Labour Day*, la Bourse de Londres a nettement progressé dans un volume d'activité exceptionnellement bas en raison de la clôture du marché américain mais aussi de l'ambiance de deuil qui règne en Grande-Bretagne à la suite du décès de la princesse de Galles. L'indice Footsie a gagné en hausse de 52,7 points, soit 1,1 %, à 4 870,2 points.

Après le vif recul de la semaine passée, la Bourse de Francfort s'est également ressaisie. L'indice DAX a terminé la séance en hausse de

2,15 % à 3 989,96 points à la faveur de la remontée du dollar. Mais « une fin de la phase de correction sur le marché allemand des actions n'est pas en vue prochainement », a jugé pour sa part un analyste de Trinkaus Capital Management, estimant que les spéculations sur un possible relèvement de taux par la Bundesbank vont s'amplifier dans les semaines à venir.

## Hausse du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en légère hausse, mardi 2 septembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 6 centièmes, à 129,92 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'inscrivait à 5,58 %, soit 0,08 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La Bundesbank a annoncé, mardi matin, qu'elle lais-

sait inchangé, à 3 %, le niveau de ses prises en pension hebdomadaires. La veille, le marché obligataire américain était resté fermé pour cause de jour férié aux Etats-Unis (fête du travail). Les transactions devraient rester limitées dans l'attente des statistiques du chômage, publiées vendredi 5 septembre. La Banque de France a reconduit, mardi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

## Progression du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en hausse, mardi 2 septembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,8228 mark et 6,1350 francs.

Face à la devise nippone, le billet vert gagnait également du terrain, à 121,65 yens. Le ministre japonais des finances, Hiroshi Mitsuzuka, a estimé mardi que les récentes fluctuations du dollar, qui a dernièrement

franchi la barre des 120 yens, « ne dépassaient pas ce à quoi on pouvait s'attendre ».

La progression du billet vert reflète « les fondamentaux économiques » des deux pays, a ajouté M. Mitsuzuka, lors d'une conférence de presse.

Le franc restait ferme, mardi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3650 francs pour 1 deutschemark.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 2 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre

Taux de report : 3,50

Cours relevés à 10h15



+0,57% CAC 40 : 2821,97

Table of stock prices for various companies under the heading 'VALEURS FRANÇAISES'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, % +/-, and Montant coupon (1).

Table of international stock prices under the heading 'VALEURS ÉTRANGÈRES'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, % +/-, and Montant coupon (1).

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 2 SEPTEMBRE

Table of bond prices under the heading 'OBLIGATIONS'. Columns include % du nom., % du coupon, and price.

Table of stock prices under the heading 'ACTIONS FRANÇAISES'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, and price.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 2 SEPTEMBRE

Table of stock prices under the heading 'VALEURS'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, and price.

Table of stock prices under the heading 'ACTIONS ÉTRANGÈRES'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, and price.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 1er septembre

Table of SICAV and FCP prices under the heading 'VALEURS'. Columns include Émission Frais incl., Rachat net, and price.

Table of various financial products and services including 'Fonds communs de placements', 'CIC BANQUES', 'CIC PARIS', 'CREDIT LYONNAIS', 'SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT', and 'LA POSTE'.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.











**FESTIVAL** Créé en 1989, le Festival Musiques croisées débute le 4 septembre à Saint-Sever, dans les Landes. Son but est de réhabiliter le fonds populaire de la chanson.

L'harmonie municipale et les bandas, orchestres formés au contact des ferias, perpétueront la tradition hispanisante. ● **PLUS INNOVATEUR**, Marc Steckar, créateur du concept

original de Tubapack, se produira en ouverture avec soixante-dix jeunes instrumentistes. Ce compositeur-improvisateur allie avec bonheur fandango, paso doble, tango, valse et

marche. ● **TORERO LOCO**, un trio, le précédera avec son imaginaire révolutionnaire, invoquant la guerre d'Espagne, Zapata et Marcos. ● **L'AMÉRIQUE DU SUD** sera repré-

sentée par l'accordéoniste argentin Raul Barboza, joueur de chamamé, une musique inventée par les Indiens Guaranis, mêlant polka, mazurka et valse.

## Chants républicains et corridas continuent d'inspirer la musique du Sud

Le Festival Musiques croisées débute le 4 septembre à Saint-Sever (Landes) avec son mélange de jazz innovant, de chansons révolutionnaires et de bandas traditionnelles. Marc Steckar, créateur du concept de Tubapack, joue en ouverture avec soixante-dix jeunes instrumentistes

**AVEC SON CLOÛTRE** des Jacobins à la charpente bâtie comme une coque de bateau renversée, Saint-Sever a des airs de ville du Sud qui aurait déjà beaucoup navigué. Entre les cultures, les foies gras, les forêts recomposées – celle des Landes la cerne actuellement – et, depuis 1989, dans les musiques croisées. Saint-Sever entretient une harmonie municipale, maillon indispensable de la fête populaire ou de l'activité des arènes. « On y interprète des pièces tauromachiques. Mais aussi des musiques de film, des œuvres originales », dit Michel Garcia, qui dirige l'École de musique des Landes, une des rares en France où les professeurs se déplacent dans les cantons, un héritage de Maurice Fleuret, qui fut le directeur de la musique de Jack Lang en 1981.

Typiquement landaise, la Marche cazérienne est religieusement jouée au début et à la fin de chaque course de vaches au moment du paseo, le défilé cérémonieux des écarteurs (« la vache se rue sur eux et ils s'écartent en feignant »). Pour le reste, le répertoire a quelque peu stagné autour des marches, rappel trop pressant des origines militaires des harmonies et fanfares qui sont à la base de la culture des musiques de rue, des Landes à l'Alsace.

### AIRS À RÉVEILLER LES MORTS

Aux arènes, assise sur les gradins, trône l'harmonie municipale. Elle a un chef et joue des paso doble puisés dans le creuset espagnol. Anarchistes, les bandas sont livrées à la rue. Leurs souffleurs fêtaris sont jeunes – il faut l'être pour passer de bistrot en bistrot en jouant des airs à réveiller les morts. Ils apprennent la musique dans les harmonies, et la vie au cœur de ferias initiatiques. Les bandas sont prédatrices, elles piquent ses nouveautés, ses hits et ses classiques, tous inspirés de la tradition basque, à la Feria San Firmin de Pampelune. La banda de Dax s'appelle les Calientes (Dax possède des sources d'eau chaude). Bayonne aligne la Bayonna Banda, les Genêts, les Joyeux ou les Dauphins. On les retrouve aussi au stade, pour le culte payen du rugby. Ainsi, le fonds populaire de la musique résiste-t-il au temps et aux assauts de l'histoire et de la modernité.

Le répertoire s'essouffle ? Il est par trop hispanisé ? On ira chercher du côté des compositeurs-im-



Le jazzman Marc Steckar (troisième en partant de la gauche) et son Tubapack.

provisateurs dissipés. Ainsi, le jazzman et tubiste Marc Steckar, créateur d'un concept harmoniquement original – un ensemble de tubas, capable de jouer du jazz ou de donner une coupe au carré à la belle musique de Kurt Weill – s'était penché en 1994 sur le sort d'une catégorie très particulière de fanfares. A la demande du Festival interceltique de Lorient, son Tubapack s'était transformé, au contact des binious et bombardes du bagad de Quimperlé, en « Ba-

gadapack », et une création, *Celtophonie*, avait vu le jour en 1995. Récidiviste, Steckar marie ensuite, pour le compte du Festival de Bouche à oreille de Parthenay et en compagnie du trompettiste de jazz Michel Marre, une fanfare, des cornemuses du Poitou, « des accordéonistes et des violoneux, ainsi qu'un joueur de feuille de lierre ». Enfin, cet été, Steckar agglutine un bagad, une jeune fanfare de Saint-Nazaire, un groupe de dix-huit tubistes nantais, Tuba-

canal, et le Tubapack. Le son s'emballa comme un cheval fou.

A Pâques 1997, Marc Steckar assiste au stage annuel des jeunes de l'Union des sociétés musicales du département des Landes (USMDL), organisé par l'ADAM locale (Association pour le développement des activités musicales, liée au conseil général). « J'ai redécouvert un son que je connaissais, car j'ai été en partie élevé à Béziers. Mon père jouait dans les arènes. De plus, les paso doble, je connais bien : dans ma jeunesse, j'ai fait musicien de bal. » Tangos, paso, valse, marches, les villes et villages dansent. Steckar recrute soixante-dix jeunes musiciens (ils ont entre quatorze et vingt ans) pour créer un Big Bandas éphémère, le temps de la soirée d'ouverture du Festival de Saint-Sever. Il se met à composer pour les ferias, pour les arènes. « Je suis physiquement dérangé par la mise à mort, le sang qui coule, explique-t-il. Mais j'aime le brillant, la couleur de cette musique, sombre et joyeuse, dramatique, et qui éclate

subitement. » Le Big Bandas, Tubapack et les Harmonies des Landes travaillent ensemble une suite imagée des émotions ambiguës qui cernent les « fréquentateurs » d'arènes. Sans la musique, point d'excitation, point de sexe. Plat comme une ombrelle serait le style du matador. Steckar adore jouer : sonnerie de trompette de la mise à mort pour *Le Blues des arènes*, fandango festif, tribal et enlevé (*Le Fan Dingo*), paso doble endiablé, « destroyé », selon l'auteur (*L'Adour sera toujours l'Adour*) et une pièce pour tuba solo, seul.

« J'ai pensé au matador qui va tuer le taureau », dit le tubiste. Marc Steckar espère que « trois ou quatre de ces pièces en partie improvisées seront inscrites au répertoire des bandas et le feront évoluer ». C'est ainsi que les chants vivent, « dans la joie ».

« Nous sommes une armée de rêveurs, et pour cette raison, nous sommes invincibles », écrit le sous-commandant Marcos (*Ya Basta !*), dans la droite ligne des républicains espagnols, dont les chansons

continuent de peupler l'imaginaire de ce Sud prépyrénaïque. Inscrit avec Marc Steckar au programme d'ouverture de Saint-Sever, le trio Torero Loco, lui aussi inspiré par le jazz et la pagaille populaire, recrée son Espagne, à travers les compositions de Jacques Veillé (trombone), d'Alain Rellay (saxophone) et de sa chanteuse, Lucia Recio, « Andalouse de Bourgogne ». Le Torero Loco est issu du collectif lyonnais ARFI (Association à la recherche d'un folklore imaginaire), tout comme la Marmite infernale, avec laquelle Lucia Recio a livré une version décalée de *A Las Barricadas*, un chant traditionnel espagnol adapté pendant la guerre d'Espagne par les libertaires de la CNT (dans le double CD *Buenaventura Durruti*, publié chez Nato/Harmonia Mundi). Également au répertoire du « Torero fou », *Anda Jaleo*, un chant harmonisé pour le piano par Federico Garcia Lorca. « En avant la fête, un véritable branle-bas de combat ! », traduit la chanteuse.

### « SIMPLICITÉ D'EXPRESSION »

« Je suis issue d'un milieu populaire, ouvrier, explique Lucia Recio. Ma mère et ma grand-mère chantaient des chants religieux, des saetas. J'en aime la formidable simplicité d'expression, l'improvisation. » Loin des Landes et de ses ferias, Lucia Recio anime des ateliers de chant, « à la MJC de Vénissieux, avec des jeunes filles maghrébines qui sont en CAP de couture au collège Hélène-Boucher ».

Là aussi, comme dans les chansons de Torero Loco, l'Espagne, c'est la passion, les Folles de mai argentines, le torero frappé, une rencontre amoureuse dans un bal à Tanger. C'est aussi Emiliano Z, comme Zapata, créé avec sept musiciens de l'ARFI au Festival de Cluny, « une recherche sur les textes et la poésie de la révolution mexicaine », avec des textes de Marcos, *La Golondrina* de Narciso Serradel (1843-1910) et des corridos, pièces populaires transmises sur le vif par des chanteurs ambulants, dans un Mexique flamboyant d'humeurs révolutionnaires, qui font dans un cloître landais les petits bonheurs d'un soir.

Véronique Mortaigne

### Le programme

« La vie aux grands airs », tel est le sous-titre de la neuvième édition du Festival Musiques croisées de Saint-Sever. « Il s'agit, explique son directeur, Alex Duthil, de constater le retour en force de la mélodie, et de réhabiliter ce "fonds populaire" qui nourrit les musiques improvisées et la chanson. »

● **4 septembre.** Torero Loco, Big Bandas : Harmonies des Landes et Tubapack (à découvrir, de Marc Steckar : *Celtophonie*, Bagadapack, 1 CD Coopbreizh), à 21 heures.  
● **Le 5.** Pedro Soler et Renaud Garcia-Fons (flamenco, guitare et

violoncelle, *Suite andalouse*, 1 CD Al Sur/Media 7), à 19 heures ; Henri-Texier Quartet et Pino Mina Fra Sud Ensemble (Italie), à 21 heures.

● **Le 6.** D'Gary (Madagascar, guitare et chant. *Mbo Loza*, 1 CD Indigo/Label Bleu) à 19 heures ; Benat Achary et Ama Lur (Pays basque), à 21 heures ; *Gueules de Piaf*, de Serge Hureau, à 23 heures.

● **Le 7.** Raul Barboza Quintet (*La Tierra sin mal*, 1 CD La Lichère/Night & Day), Cesaria Evora à 17 heures. De 95 F à 140 F. Tél. : 05-58-06-86-86.

## Raul Barboza, ambassadeur en France du chamamé

L'ARGENTINE n'est pas la terre d'une seule musique. Si le tango y fait figure de symbole, d'autres notes, d'autres mélodies ont éclo. Au cœur de la pampa, dans la ré-

### PORTRAIT

L'accordéoniste argentin a renouvelé cette musique créée par les Guaranis

gion de Corrientes (Nord-Est), à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les Indiens Guaranis inventèrent le chamamé, en mélangeant polka, mazurka et valse, apportées par les immigrants européens. Né en 1938 à Buenos Aires, Raul Barboza grandit avec le chamamé, musique de la région d'où sont originaires ses parents. A la maison, on n'écoute que ça. Son père, musicien, lui achète son premier accordéon à sept ans. Il interprète avec lui dans les bals, cette « musique des gens pauvres, mal vue par les bourgeois ». Après ce premier maître, qui lui apprend à jouer à l'oreille, Raul Barboza se découvre un père spirituel en l'accordéoniste Ernesto Montiel. « J'ai appris le style ancien qu'il développait ». Plus tard, il donne tout son sens au mot chamamé, qui

signifie « improvisation ». « Sans trop m'en rendre compte, j'ai commencé à ajouter de petites choses, transformant ainsi cette musique pour danser en musique à écouter », raconte Raul Barboza. Il y intègre des rebonds de jazz, univers découvert quand il était gosse, grâce à la radio des voisins. Dans ce poste, il entend un jour, dans « La Hora Suiza » (L'Heure suisse), une émission consacrée à son instrument fétiche, une autre manière de jouer de l'accordéon. Celle d'Yvette Horner. C'est son premier contact avec la France, où il décide de s'installer en 1987 pour faire connaître le chamamé. « Après une tournée au Japon, dit-il, puis un voyage en Espagne, où j'ai participé avec José Carreras à l'enregistrement de la Misa Criolla, d'Ariel Ramirez, j'ai pensé naïvement que je pouvais m'installer à Paris pour y travailler. »

### ATTENTIF AUX ESPRITS

Pendant un an, Raul Barboza est hors-la-loi. Il travaille sans autorisation, se produisant notamment aux Trottoirs de Buenos Aires. Il rencontre Richard Galliano, Marcel Azola, Jo Privat, Daniel Colin. Il trouve vite sa place parmi les accordéonistes de l'Hexagone, séduits par le swing chaloupé de cet homme affable qui fait confiance

au destin. « Je crois qu'il y a un monde parallèle à côté de moi, des esprits me protégeant. Car, lorsque je regarde en arrière, ma vie me semble avoir été toujours facile. »

Raul Barboza veut laisser mûrir doucement son prochain disque – qui succédera à un enregistrement en public prévu pour 1998 avec des titres de ses deux albums précédents, *Villa Nueva* et *La Tierra sin Mal* : « Le travailler avec les esprits. Je pense toujours à mon père, ma mère, tous mes amis partis. Ils forment un monde autour de moi. Je reste attentif aux signes des esprits, même si j'ai été élevé dans la religion catholique. Je crois à un grand créateur, mais aussi aux hommes et aux femmes grandioses qui ont apporté quelque chose à l'humanité, tels Gandhi, Martin Luther King, le docteur Schweitzer ou Mère Teresa. »

A Saint-Sever, après Serge Hureau et Jean-Pierre Drouet, Raul Barboza sera chargé du « concert feuilleton » en ouverture de chaque soirée, puis se produira en quintet le dernier jour, juste avant Cesaria Evora. « C'est un honneur pour moi, car j'apprécie beaucoup cette femme, la couleur de sa voix, sa simplicité. J'adore la simplicité, l'essentiel, ce qui reste quand on a tout balayé. »

Patrick Labesse

les 2 et 3 octobre 1997  
**LES RENDEZ-VOUS DE L'ARCHITECTURE**  
à la France Halle de la Villette  
PARC DE LA VILLETTE  
Direction de l'Architecture  
Culture  
Communication

Quatre demi-journées publiques de travail et de réflexion rassemblant des architectes, des responsables politiques, des citoyens, des maîtres d'ouvrage, des philosophes, des historiens, des journalistes, des urbanistes, des paysagistes, des ingénieurs.

EDF  
SCIC  
Le Monde  
France Culture arte

**COUPON DE PARTICIPATION** À RETOURNER AVANT LE 15 SEPTEMBRE 1997 à :  
A.D.C.E.P-30, rue René Boulanger 75010 Paris  
Madame, Monsieur :  
souhaite assister aux "RENDEZ-VOUS DE L'ARCHITECTURE" dans la mesure des places disponibles.  
Pour recevoir le document d'information et le carton d'invitation, prière de préciser :  
Adresse : .....  
Ville : ..... Code postal : ..... Tél. : .....









